

## Obama au Proche-Orient

**P**ourquoi est-il allé au Proche-Orient ? Son objectif n'était pas la relance du « processus de paix » presque mort-né du fait de la colonisation, mais de renforcer l'axe Israël-Turquie contre celui de l'Iran-Syrie, rendu possible depuis les récentes excuses des derniers jours de Netanyahou au Premier ministre turc après les neuf Turcs tués en 2010 par l'attaque israélienne contre le bateau d'aide à Gaza.

Loin de ses déclarations du Caire de 2009, Obama s'est totalement aligné sur les positions de Netanyahou, lui-même soutenu par le Congrès américain. Il n'exige plus le gel de la colonisation, ne fait plus référence aux frontières de 1967, reconnaît Israël en tant qu'État juif et ose déclarer : « je sais qu'Israël a pris des risques pour la paix ». Hollande lui emboîte le pas en soutenant des négociations sans conditions. « Entre le protecteur et le protégé, c'est le protégé qui a imposé son point de vue » constate Pascal Boniface\*. Pour mémoire, ce protégé appelait à voter contre lui lors des élections américaines.

Qui peut croire Netanyahou, qualifié de menteur par Sarkozy, lorsqu'il déclare devant Obama : « Israël demeure engagé en faveur de la solution de deux États pour deux peuples ». Quel État ? Pour quelle paix ?

Alors qu'en 2012, il a triplé les constructions pour les colons par rapport à 2011. Alors que dans le nouveau gouvernement, le lobby des colons s'est encore renforcé.

Ainsi pour Uri Ariel, nouveau ministre du Logement, la colonisation continuera « conformément à la politique suivie [...] jusqu'ici ». Pour lui, « il ne peut y avoir qu'un seul État entre la Jordanie et la Méditerranée, c'est Israël ». Alors que le blocus illégal de Gaza asphyxie sa population. Alors qu'Israël étrangle le budget palestinien en bloquant le reversement des droits de douane qui représentent 70 % des recettes palestiniennes.

Cette manipulation est hélas reprise par Obama et la plupart des dirigeants occidentaux, dont la France, qui usent et abusent du mot « paix », mais refusent de se donner les moyens de la faire.

En face, les Palestiniens ne lâchent rien et résistent. L'occupation affecte de plus en plus la population touchée par la crise, pendant que l'Autorité palestinienne, complètement déconsidérée, est en faillite. Mais les villages comme à Nabi Saleh résistent contre le Mur et les colonies, les prisonniers, quant à eux, s'opposent à l'arbitraire avec le soutien de nombreux parrainages étrangers.

Notre devoir est d'informer et d'exiger l'embargo sur les produits des colonies en s'appuyant sur l'appel des grands syndicats européens. Il est également nécessaire d'interpeller nos élus car la France et l'Europe doivent enfin arrêter de financer l'occupation et la colonisation. ■

\*Directeur de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques.

### AFPS 44

Maison des Associations  
21 allée Baco 44000 Nantes  
02 51 72 01 23  
afpsnantes@wanadoo.fr  
permanences :  
lundi 18 h - 20 h

[www.afps44.france-palestine.org](http://www.afps44.france-palestine.org)  
[www.france-palestine.org](http://www.france-palestine.org)

# La Palestine à l'ONU : et après ?

**Le 29 novembre 2012, l'Assemblée générale de l'ONU a voté l'admission de la Palestine comme État observateur. 138 pays dont la France qui a revu sa position au dernier moment, ont voté pour cette admission.**

## **Une décision symbolique et politique**

Cette décision revêt une grande importance symbolique comme en témoignent les scènes de liesse dans les rues des grandes villes palestiniennes dès l'annonce du vote. La Palestine est désormais un État avec des frontières : la ligne d'armistice de 1949 confirmée en 1967, une capitale, Jérusalem-Est et un droit reconnu à l'autodétermination de son peuple. La Palestine a désormais le droit de siéger dans toutes les instances de l'ONU et de saisir la Cour pénale internationale chargée de juger les crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Tout cela n'est pas négligeable.

## **Une nouvelle période est ouverte**

En demandant l'adhésion de leur État à l'ONU, les Palestiniens mettent fin à la période des accords d'Oslo. Ces accords signés en 1993 par Yasser Arafat et Itzhak Rabin avaient une portée transitoire et devaient aboutir, par des négociations bilatérales à la création en cinq ans d'un État palestinien. Vingt ans de négociations sous le parrainage des États-Unis débouchent sur cet échec constaté. Ce « processus » de paix, relancé régulièrement a seulement permis à Israël de poursuivre impunément la colonisation et l'accaparement de nouvelles terres palestiniennes. L'adhésion à l'ONU permet de sortir du bilatéralisme Israël-Palestine pour en appeler à ce qu'il est convenu d'appeler la « communauté » internationale. C'est en effet une évidence que rien ne peut

sortir d'une négociation totalement déséquilibrée entre un occupant disposant de la force militaire, soutenu par les grandes puissances occidentales et un peuple occupé et colonisé. Le vote à l'ONU du 29 novembre 2012 définit le cadre et les paramètres d'une négociation qui pourrait reprendre sur de nouvelles bases sous l'égide de l'ONU. La résolution votée précise en effet qu' « ...il est urgent de reprendre et d'accélérer les négociations sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies... et de régler toutes les grandes questions encore en suspens, à savoir les réfugiés palestiniens, Jérusalem, les implantations, les frontières, la sécurité et l'eau. »

À juste titre, la Palestine n'entend pas reprendre les négociations tant qu'Israël n'arrête pas la colonisation. Mais, toutes les grandes questions sont désormais sur la table, déposées par 138 États sur 193 qui doivent donner une suite cohérente à leur vote.

## **La responsabilité de la France et de l'Union européenne**

Toutes ces recommandations de l'ONU resteront des vœux pieux si les pays favorables n'assument pas leur vote par des actes clairs.

La première étape, c'est de reconnaître unilatéralement l'État de Palestine avec échange d'ambassadeurs. Mais, il faut aussi exiger d'Israël le gel des colonies avant leur démantèlement et sanctionner cet État pour sa politique expansionniste et répressive envers les

Palestiniens. Dénoncer la colonisation ne suffit pas, il faut refuser l'entrée en France, en Europe des produits fabriqués dans les colonies israéliennes.

En un mot : mettre fin à l'impunité d'Israël en sanctionnant sa politique qui viole le droit international.

## **Devant la situation qui s'aggrave, les Palestiniens se mobilisent et sollicitent notre appui**

Dès le vote de l'ONU, le gouvernement israélien a décidé, en représailles, d'autoriser la construction de 3 000 nouveaux logements dans les colonies autour de Jérusalem et de geler le reversement des taxes dues à l'Autorité palestinienne. Les colonies s'étendent de plus en plus avec un objectif clair : couper la Cisjordanie en tranches et dépecer son territoire pour empêcher la réalisation effective d'un État Palestinien viable. Ces provocations israéliennes ont pour conséquence de mobiliser la population palestinienne et de développer la résistance populaire. Chaque vendredi, les manifestations sont de plus en plus nombreuses. C'est ainsi que des villages symboliques de tentes palestiniennes ont été construits en quelques heures à l'emplacement prévu pour la construction de colonies.

Le vote de l'ONU n'aura d'efficacité que s'il s'accompagne du renforcement de la solidarité des peuples et de l'action forte des États, sinon, ce sera un texte de plus dans l'immense bibliothèque des résolutions onusiennes non appliquées. ■

## Répartition des votes à l'ONU

*138 États ont voté pour, dont la France, la Belgique, le Luxembourg, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce, l'Irlande, le Danemark, la Suède et la Norvège.*

*41 se sont abstenus dont l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas.*

*9 ont voté contre dont Israël, les États-Unis, le Canada et la République Tchèque.*

## Résistance à la colonisation...

**E**n représailles à l'admission de la Palestine comme pays "observateur" à l'ONU, le Premier ministre Nétanyahou a annoncé la création d'un ensemble de nouvelles colonies à l'est de Jérusalem (appelée zone de colonisation E1) qui encerclerait Jérusalem-Est et empêcherait la continuité géographique entre le nord et le sud de la Palestine.

### Un nouveau village est né !

Ce projet a évidemment aussitôt été jugé inacceptable par les Palestiniens et 200 militants de la coordination des "Comités Populaires Palestiniens" ont réussi à tromper la vigilance de l'occupant. Ils ont investi la zone, planté des tentes, invité les journalistes et nommé symboliquement le nouveau village : Bab Al Shams (Porte du soleil) pour montrer leur détermination à lutter contre l'extension des colonies.

Après quelques jours, le gouvernement israélien a envoyé 500 policiers et militaires pour déloger les Palestiniens.

Comme à chaque fois, la communauté internationale dénonce du bout des lèvres la poursuite de la colonisation, mais refuse de sanctionner Israël.

Bien que détruit, ce "nouveau village" a nommé un maire : Jamil Barghouthi, qui a aussitôt lancé un appel international demandant aux communes françaises et européennes de jumeler symboliquement leur ville avec la sienne. Et il ajoute « La résistance palestinienne aboutira grâce à la détermination du peuple palestinien à rester sur son sol et à défendre ses droits nationaux, mais pour cela, nous avons besoin plus que jamais de la solidarité internationale ». ■



## Euro-foot Israël carton rouge pour la FIFA

**L**e 5 juin prochain, les joueurs de l'équipe israélienne des moins de 21 ans donneront le coup d'envoi de l'Euro Espoirs à Netanya, au nord de Tel Aviv. Israël accueille en effet, avec la bénédiction de l'UEFA (la Fédération européenne de football), cette compétition internationale qui réunit tous les deux ans les jeunes footballeurs européens.

L'UEFA a la mémoire courte... En 2010, son président Michel Platini avait menacé Israël de sanctions sportives pour entrave à la libre circulation des sportifs palestiniens : « Israël n'a qu'un seul choix : laisser le sport palestinien se développer, ou il doit assumer tout seul les conséquences de son attitude ». De belles paroles restées sans suite.

Le 10 novembre 2012, l'armée israélienne tue quatre enfants qui jouaient au football et bombarde dans le même temps le Palestine Stadium à Gaza. Omar Abu Rouis et Mohammed Nemer, deux footballeurs palestiniens, sont en prison depuis plus d'un an sans inculpation ni procès. Leur collègue Mahmoud Al Sarsak a, lui, quitté sa geôle israélienne en juillet dernier après trois ans d'emprisonnement. Il avait été arrêté au poste frontière d'Erez, entre la bande de Gaza et Israël, alors qu'il se rendait dans son nouveau club en Cisjordanie.

Les crimes de l'État hébreu sur le terrain sportif ne semblent trouver aucun écho chez les dirigeants européens. Pourtant l'année dernière, ils ont été nombreux à boycotter l'Euro

de football co-organisé par l'Ukraine pour protester contre la détention de l'ancienne Première ministre Ioulia Timoshenko. Aucun membre du gouvernement français n'est allé voir jouer l'équipe de France, aucun commissaire européen n'est allé en Ukraine.

« Pourquoi les mêmes acteurs sont-ils si silencieux quand Israël reçoit l'Euro 2013 des moins de 21 ans ? » se sont interrogés des personnalités (l'ancien footballeur Éric Cantona, le réalisateur Ken Loach, le philosophe Noam Chomsky...) dans une lettre adressée à Michel Platini. Pour seule réponse, le président de l'UEFA exprime la rengaine habituelle de la séparation du sport et de la politique : « L'UEFA ne peut tenir la Fédération israélienne responsable de la situation politique dans la région ». Il rejette toute idée d'annulation de la compétition. ■

Campagne pour faire pression sur l'UEFA : <http://www.france-palestine.org/Non-a-la-tenu-de-l-Euro-Espoirs>

# Emprisonnements massifs

**Depuis 1967, 750 000 Palestiniens, hommes, femmes et enfants ont été traduits devant les tribunaux et incarcérés par Israël. Plus de 20 % des Palestiniens et 40 % des hommes ont fait de la prison. Ainsi, chaque famille a ou a eu à un moment donné, un ou plusieurs de ses membres emprisonnés.**

**En mars 2013, 4 812 prisonniers politiques palestiniens sont détenus en Israël. L'objectif est de réprimer la résistance et de casser la société palestinienne.**

## Une politique délibérée

Cette incarcération massive des Palestiniens par Israël relève d'une stratégie claire. Il s'agit d'abord d'intimider, voire de terroriser toute une population. L'an dernier à Beit Um-mar, gros bourg du sud de Bethle-hem, nous avons été témoins d'une arrestation selon un scénario classique. Les jeeps blindées de l'armée font irruption et encerclent le village à 3 heures du matin. Ils somment la personne recherchée de sortir et comme elle refuse, ils commencent à défoncer avec des grenades portes et fenêtres avant de démolir un pan de mur au tractopelle. Entrés dans la maison, les soldats tirent dans tous les sens et s'emparent du père de famille. L'opération qui a duré 2 heures se renouvelle régulièrement. On imagine l'effet que cela produit sur les enfants en particulier.

L'autre aspect de cette politique, c'est de toucher la société dans son fonctionnement.

Toutes les couches sociales sont concernées par ces arrestations, mais les leaders sont particulièrement visés : députés, ministres, responsables de comités populaires. Cette politique d'incarcération fait partie de ce que certains qualifient de « sociocide », c'est-à-dire la destruction d'une société.

## Les droits de l'homme bafoués

Les prisons israéliennes sont le siège de larges violations des droits de l'homme. Les prisonniers sont incarcérés en Israël, en violation de la IV<sup>e</sup> Convention de Genève, qui interdit à une puissance occupante de détenir des membres de la popula-

tion occupée en dehors du territoire occupé. Cela complique ou rend impossibles les visites de la famille quand celle-ci habite la Cisjordanie ou Gaza.

L'Unicef a publié récemment un rapport sur les enfants palestiniens détenus en Israël. Selon cette agence onusienne, 700 Palestiniens ayant entre 12 et 17 ans sont arrêtés chaque année par Israël. Dans son rapport, l'Unicef juge que « les mauvais traitements infligés aux enfants palestiniens dans le système de détention militaire israélien semblent être généralisés, systématiques et institutionnalisés ».

L'agence souligne la fréquence des arrestations entre minuit et 5 heures du matin par « des soldats lourdement armés », la pratique de bander les yeux et d'attacher les mains des mineurs arrêtés, des abus physiques et verbaux et le non-accès à des avocats ou des membres de la famille durant les interrogatoires où l'intimidation et les menaces sont régulièrement employées.

## Règlements et tribunaux militaires

Les arrestations relèvent de la loi militaire complétée d'un millier d'ordres militaires émis par les commandants de régions. Ils décident notamment des pratiques et procédures d'arrestation. C'est sur ces bases qu'est pratiquée la détention administrative qui concerne en ce moment près de 200 prisonniers. Ceux-ci sont arrêtés « pour des raisons de sécurité militaire » à la suite d'un ordre d'arrestation de l'autorité militaire. Les détenus sont maintenus en prison sans chef

d'inculpation ni jugement pour une période de 6 mois renouvelable au bon vouloir des autorités. Certains pouvant être incarcérés plusieurs années selon cette pratique.

## Maltraitance des prisonniers

Les sévices les plus fréquents sont d'ordre psychologique : humiliations, privation de sommeil. La négligence médicale est aussi fréquente : 1 400 prisonniers sont malades, atteints parfois de plusieurs maladies graves, abandonnés et négligés médicalement. Les tortures physiques existent également comme vient de le rappeler la mort consécutive à un interrogatoire d'Arafat Jaradat, un jeune homme de 30 ans, soumis pendant 10 jours à différentes formes de tortures légalisées par le législateur israélien.

## Même les morts restent en prison !

Les prisonniers palestiniens peuvent purger des peines très longues. À ce jour, 111 prisonniers palestiniens ont passé plus de vingt ans en prison, dont trois ont été emprisonnés voici plus de trente ans – bien avant les accords d'Oslo. Or selon les termes de l'accord, tous les prisonniers politiques devaient être libérés dans les trois mois.

Il arrive également que certains soient condamnés à plusieurs fois la détention à vie. Le corps de ceux qui meurent en prison avant d'avoir purgé leur peine n'est pas rendu à la famille, mais enterré dans un cimetière israélien dit « à numéros ».

## Parrainer un prisonnier palestinien : une campagne internationale

Une campagne est lancée en France et en Europe pour soutenir les prisonniers. Il s'agit d'écrire chaque mois une lettre à un prisonnier.

Cette opération humanitaire et politique apporte « un rayon de soleil » à une personne tenue dans la souffrance de la détention. Mais c'est aussi un soutien à des prisonniers politiques, victimes de l'oppression exercée sur un peuple sous régime d'occupation militaire, en violation des normes internationales. En Loire-Atlantique, une soixantaine de personnes sont engagées dans cette campagne.

### 17 avril journée internationale des prisonniers palestiniens

Le 17 avril 1981, deux prisonniers palestiniens étaient en grève de la faim pour dénoncer les mauvais traitements. Pour mettre fin par force à cette grève, les autorités israéliennes ont voulu leur faire ingurgiter du lait à l'aide d'un tuyau. À la suite d'une fausse manœuvre le lait a été introduit dans les poumons des deux prisonniers qui sont morts étouffés. Depuis lors, cette date est la « journée des prisonniers ».

C'est le 17 avril 2012 que plusieurs centaines de prisonniers ont débuté une grève de la faim. En ce mois de mars 2013, une dizaine de prisonniers sont en grève de la faim. Deux d'entre eux qui ont été à nouveau arrêtés peu de jours après leur libération dans le cadre d'échanges de prisonniers en 2012.

De nombreuses manifestations de soutien aux prisonniers sont organisées depuis quelques semaines en Palestine. La question des prisonniers qui mobilise ainsi l'ensemble de la société palestinienne, toutes tendances politiques confondues est devenue centrale pour la résistance. ■

## Quatre jeunes découvrent la Palestine



L'automne dernier, nous sommes partis avec l'AFPS44 à la rencontre de Palestiniens ; nombreuses étaient nos attentes et appréhensions.

À Hébron nous avons rencontré Hashem avec qui nous avons pu constater la situation de la ville et des commerçants, sous l'emprise des colons.

Au camp de Dheisheh nous avons discuté avec Hamza, un jeune Palestinien qui nous a parlé de la vie dans le camp, des conditions pour se déplacer dans le pays, selon les « cartes d'identité », ainsi que de ses perspectives pour le futur.

Dans la vallée du Jourdain nous avons rencontré Mélissa et Fathi, de l'association Jordan Valley Solidarity ; ils nous ont parlé du problème de l'eau, l'assèchement de la Mer Morte, les conditions de vie des bédouins.

Le jour suivant à Ni'lin, Majdi nous a amené devant le mur, là où ils manifestent tous les vendredis ; nous avons entrevu la réalité de la colonisation et la détermination de ce petit village à résister face à l'opresseur.

À Naplouse, avec Ahmed, nous avons visité le camp de Balata, ainsi qu'une école pour filles financée par des associations et l'université de la ville. Nous avons également rencontré Abid qui avant 2002 faisait du commerce avec les Israéliens, et qui nous a fait découvrir la vieille ville. À Naplouse

nous sommes également allés à la rencontre de Human Supporter Association, une association qui se bat pour que le quotidien des enfants ne soit pas (trop) entaché par le conflit ; ils nous ont raconté les différentes actions qu'ils mènent en ce sens et la situation de la ville depuis 2002.

Le jour suivant nous sommes revenus à Jérusalem pour rencontrer Jawad, du quartier palestinien de Silwan ; à la bordure de la vieille ville, les colons, petit à petit, tentent de récupérer ce quartier. Nous nous sommes entretenus également avec Muntaser du « Fort de la cigogne » une association dans le nord de la vieille ville qui se bat pour que les jeunes Palestiniens puissent avoir un quotidien, des activités de leurs âges.

Chaque Palestinien résiste à la colonisation, mais chacun avec des moyens différents.

C'est un peuple qui a beaucoup à offrir si on le laissait s'ouvrir à la communauté internationale avec une richesse, un partage et une générosité sans égal. C'est un peuple qu'on cherche à éteindre mais qui résiste ; ils nous ont demandé de témoigner de leur vie, on est revenu convaincu du fait qu'il ne fallait pas cesser de témoigner, on partage tous l'envie d'y retourner. Une phrase résonne : « toutes les colonisations ont pris fin un jour ... » ■

Marion D, Marion G, Karima et Pierre

# De la cueillette des olives à la fabrication de jus de raisin

**S**eptembre 2000, suite à la visite provocatrice d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées, des émeutes éclatent en Cisjordanie. La répression est sévère : l'armée israélienne pénètre dans les territoires faisant des blessés, des morts. S'ensuit la mise en place d'un couvre-feu de longue durée et l'établissement de nombreux check-points qui paralysent tout le territoire. Ces restrictions de la circulation sont installées dans la durée.

Octobre 2001, deux groupes de militants répondent à la demande de paysans palestiniens d'aller assurer leur protection pour la cueillette des olives.

Depuis, chaque année, pendant deux à trois semaines, des volontaires accompagnent des agriculteurs pour leur cueillette dans le sud de la Cisjordanie.

Peu à peu des liens d'amitié se créent entre les volontaires et les agriculteurs palestiniens. Nous découvrons une région peu productrice d'olives avec de petites parcelles essentiellement pour l'autoconsommation de la famille. Par contre la culture du raisin de table est florissante. L'ami qui nous accueille doit cueillir son raisin le matin, et le livrer au marché de gros avant de nous

accompagner dans les oliveraies. Des volontaires se lèvent dès potron-minet pour lui donner un coup de main, et peu à peu le dialogue tourne autour de cette production : marchés, prix, rendement. La situation se dégrade d'année en année. Les cours baissent et ne permettent pas aux agriculteurs de se tirer un revenu, ils ne peuvent les transporter dans les autres parties de la Palestine (Gaza ou nord de la Cisjordanie) à cause des check-points.

Bientôt une interrogation jaillit : que pourrait-il être fait de ce raisin ? Et nous sommes embarqués dans une grande aventure : le projet de fabrication de jus de raisin pasteurisé, dont le commerce sera moins tributaire des difficultés de circulation. Projet pensé et mis en place par les agriculteurs eux-mêmes, et que nous avons soutenu moralement certes, mais surtout financièrement (150 000 euros sur cinq ans).

Ce n'est pas par hasard que le projet est soutenu par les AFPS 44, 35, 29 Sud, et Lorient. En effet depuis 2001 ce sont des volontaires de ces associations qui ont participé le plus aux cueillettes des olives dans cette même région, avec toutes les rencontres et les échanges qui en découlent.

Et pourtant notre aide n'est pas une aide humanitaire mais une démarche politique. La coopérative Al Sanabel se veut au service de 300 agriculteurs basés au sud de Bethléem, sans exclusion personne, et permettra à terme un essor économique de toute la région. Cela participe activement à la résistance de cette population à l'occupation, à la colonisation, à l'annexion des terres et de l'eau. Car cette population a toujours vécu sur cette terre « à l'intérieur de la Palestine » et

sans laquelle la libération de la Palestine ne pourrait se faire, pendant que l'OLP s'organisait à l'extérieur (Le Caire, Beyrouth, Tunis).

Malgré tout, ces paysans dépasseront leurs difficultés de dialogue avec l'Autorité palestinienne pour obtenir l'autorisation de créer une coopérative, structure peu courante en Palestine. Ils refuseront les financements venant des Etats-Unis, car ceux-ci étaient conditionnés à la signature d'une charte dénonçant le « terrorisme », c'est-à-dire la résistance. La portée politique de notre engagement à leur côté est bien de leur permettre la réalisation de ce projet en toute indépendance.

Notre démarche n'est pas non plus néo-colonialiste, où nous serions les maîtres d'œuvre ; c'est leur projet et même si parfois on s'est impatienté, on les a respectés dans leur itinéraire : découverte chez nous de différents procédés de pressage, filtration, pasteurisation. Essais chez eux, avec dégustation, sur différentes variétés, mélanges, stades de maturité... Au bout d'un long processus, on en parle depuis 2004-2005, c'est sur le point d'aboutir.

Ce projet a été l'occasion d'informer la population de nos départements de la situation d'occupation en Palestine, notamment lors de la venue de militants palestiniens en France, et de faire des appels à dons.

Il a permis de sensibiliser les collectivités de Bretagne et Pays de Loire à cette situation en sollicitant leur soutien financier sans lequel la réalisation était compromise. L'aide demandée soulignait toujours la situation politique en Palestine, et cela a permis à des élus de s'engager plus avant à nos côtés.

Voilà un exemple concret de notre engagement citoyen collectif pour un peuple à qui la communauté internationale refuse l'existence. ■



Bassem, secrétaire (à gauche) et Raëd, président (au centre) de la Coopérative Al Sanabel



## la vie malgré le blocus

Lors d'une conférence-débat organisée par l'AFPS le 1<sup>er</sup> février dernier, trois universitaires ont remarquablement témoigné de leur séjour à Gaza au moment de l'agression israélienne de novembre (165 palestiniens tués) : vécu, témoignages, rencontres, et analyses...

Le blocus et ses effets continuent malgré un étau un peu moins serré :

- la marine de guerre israélienne tire sur des pêcheurs et saisit des bateaux y compris dans les limites de pêche élargies de 3 à 6 milles nautiques depuis le cessez-le-feu de novembre 2012, et qui restent encore très restrictives ;

- les agriculteurs de Gaza (dont la surface agricole est déjà très réduite) ne peuvent accéder à toutes leurs terres situées dans la zone tampon imposée par Israël, au risque de se faire tirer dessus (déjà des dizaines de morts et de blessés depuis le blocus) ;

- l'insécurité est permanente : provocations de l'armée israélienne, «surveillance» obsessionnelle et bruyante des drones et des avions

de chasse ;

- on rencontre de nombreux traumatismes psychiques chez des enfants (témoins des violences de l'armée israélienne) et des adultes (enfermement dans Gaza...) et dans la vie courante : coupures d'électricité, insécurité alimentaire et manque d'eau (de plus, insalubre).

Quelques bateaux ont réussi à briser le blocus. Les « Flotilles de la Liberté » (avec un bateau français) ont été stoppées illégalement et violemment, dans les eaux internationales par la marine israélienne puis déroutées et saccagées. Les bateaux sont toujours bloqués illégalement dans un port israélien. Une plainte a été déposée contre l'Etat d'Israël par le Collectif National.

### Le projet de l'Arche de Gaza a également été présenté

L'objectif est de reconstruire un bateau sur place qui partira de Gaza avec des produits palestiniens. Ce projet participe ainsi à l'économie locale et défie le blocus israélien. ■ [www.gazaArk.org/fr/](http://www.gazaArk.org/fr/)

**Stéphane Hessel**  
vient de nous quitter.  
Pour la Palestine, sur place ou en France, son engagement était de principe et sans ambiguïté.

*« Aujourd'hui, ma principale indignation concerne la Palestine, la bande de Gaza, la Cisjordanie. Ce conflit est la source même d'une indignation. [...] Je suis moi-même retourné à Gaza, en 2009, [...] c'est une prison à ciel ouvert pour un million et demi de Palestiniens. Une prison où ils s'organisent pour survivre. Plus encore que les destructions matérielles comme celle de l'hôpital du Croissant rouge par « Plomb durci », c'est le comportement des Gazaouis, leur patriotisme, leur amour de la mer et des plages, leur constante préoccupation du bien-être de leurs enfants, innombrables et rieurs, qui hantent notre mémoire. ».*  
[...]

extrait de : Indignez-vous ! – ed. Indigène 2010

## Histoire de Gaza

J.-P. FILIU – EDITIONS FAYARD. 2012. 436 PAGES.

Jean Pierre Filu est enseignant à Sciences Politiques à Paris. Son « Histoire de Gaza » est très utile pour les militants de la solidarité avec la Palestine. Il possède d'abord les avantages des livres universitaires : le sérieux des affirmations – une trentaine de pages de notes pour indiquer les sources – et une connaissance réelle du sujet. Le territoire de Gaza est depuis très longtemps un territoire particulier en Palestine : lieu de passage entre les États du Proche-Orient et l'Égypte, il fut également le territoire obligatoire pour les invasions – dans les deux sens – mais aussi un lieu de commerce et de production agricole.

Le dernier siècle est parfaitement décrit. Lieu où s'investissent les premiers personnages de la lutte

nationale, Gaza fut, pendant quelque temps, en 1948 le siège du « gouvernement de toute la Palestine ». Cela ne dura pas et laissa la place aux aléas des diverses « solutions » au problème palestinien avec dans les rôles principaux la Jordanie, l'Égypte, ou la Syrie et leurs correspondants gazaouis. Les divers potentats, ayant des intérêts divergents utilisent les Palestiniens dans leurs relations conflictuelles.

Le lecteur découvre que l'histoire de ce véritable ghetto est aussi l'histoire de familles, de clans, ainsi que des diverses formes de lutte et de résistance contre le sionisme.

La région se réduit après 1948 à un immense camp de réfugiés. La population, très souvent bombardée, qu'elle soit d'origine ou réfugiée, vit dans un ghetto toujours menacé par

l'armée israélienne et ses avions, ses drones, ses chars.

C'est peut-être ce dernier point qui est le plus intéressant : J.-P. Filu analyse la montée du Hamas assez peu comme une « résurgence du sentiment religieux » mais plutôt comme la volonté pour la population gazaouie de manifester sa volonté de lutter contre les résultats des accords d'Oslo (1993). Opposée pendant longtemps à la guérilla, l'organisation islamiste ne trouvera un véritable soutien populaire qu'en rejoignant le combat de libération nationale dans les dernières années. L'auteur détaille mois après mois la montée des périls et l'explosion inévitable entre le Fatah et le Hamas. Cela bien sûr entraînera une division dont les fruits sont toujours amers. ■

**Marie-Thérèse COGREL est décédée. Elle était adhérente de l'AFPS44 et militante de la cause palestinienne depuis de nombreuses années**

En octobre 2010, elle a participé au voyage-découverte de l'AFPS, et à la cueillette des olives pendant une semaine. Jean-Claude, son mari, a souhaité que ce poème de Mahmoud Darwish soit lu lors des obsèques.

Ma Mère

J'ai la nostalgie  
Du pain et du café  
Préparés par ma mère.  
Le souvenir de l'enfance  
Grandit en moi  
Et j'assume ma vie  
Pour ne pas avoir honte  
A l'heure de ma mort  
Des larmes de ma mère

Si je reviens un jour,  
Garde-moi aussi près de toi  
Fais de moi une ombrelle  
pour tes paupières  
Recouvre mes os  
De l'herbe baptisée de tes mains  
Et resserre nos liens  
Par tes cheveux  
Et les fils de tes habits  
Pour que venant en ton cœur  
Je devienne un dieu

Que je sois, au retour, le bois  
Qui alimente ton feu  
Et une corde pour étendre ton linge  
Sur le toit de ta maison

J'ai vieilli. Rends-moi les étoiles  
De mon enfance  
Pour qu'avec les oiseaux  
J'emprunte le chemin du retour.

## échos de l'Assemblée générale de l'AFPS44

L'Assemblée générale de l'AFPS44 s'est déroulée le samedi 23 février à Nantes rassemblant 80 personnes sur près de 200 adhérents.

Outre les différentes commissions qui se réunissent par thème tout au long de l'année, 2012 a vu se développer les groupes locaux (La Chapelle sur Erdre, Guérande-St Nazaire, Nantes, Pays de Retz).

Elle a permis de retracer les actions fortes, parmi lesquelles celles de Boycott Désinvestissement Sanctions où les entreprises Orange et Véolia ont été particulièrement visées du fait de leur activité dans les colonies.

Les réunions publiques ont également été nombreuses, que ce soit avec des intervenants palestiniens ou des témoins du département revenant de missions. Celles-ci font l'objet du soutien actif de l'association, car elles permettent de sensibiliser de façon efficace les sympathisants, tout en permettant de concrétiser notre solidarité avec nos partenaires palestiniens. Une mission de jeunes s'est déroulée cet hiver permettant des rencontres avec des organisations de jeunes Palestiniens. Les élus sont également régulièrement sollicités pour les informer, leur demander d'intervenir à leur niveau de responsabilité, et leur proposer de nous accompagner dans les missions ; certains franchissent le pas.

Ces actions seront poursuivies en 2013, au même titre que trois projets que nous soutenons. L'Association Locore (camp de réfugiés de Jénine) fait l'objet d'un soutien financier de collectivités territoriales et d'une coopération technique autour de la prise en charge du handicap. La coopérative de jus de raisin Al Sanabel à Halhul (voir article p. 6). Enfin Jordan Valley Solidarity assure la reconstruction en brique de maisons et bâtiments détruits par l'occupant, dans la vallée du Jourdain qu'Israël veut s'accaparer.

En deuxième partie, l'intervention de J.-P. Roche, du bureau national de l'AFPS, a permis de mettre en perspective l'accueil de la Palestine au sein de l'ONU, et de tracer les ouvertures juridiques, financières et diplomatiques que ceci procure (archéologie, droit de la mer, droits de douanes, Cour pénale internationale ...).

Il a aussi rappelé que rien n'est jamais définitivement figé. Dans d'autres régions du monde, des situations qui semblaient inextricables ont pu trouver une solution (Algérie, Afrique du Sud...) même s'il faut ensuite de nombreuses années avant qu'une véritable démocratie s'installe. ■

### Comité de rédaction

Michel Bernard, Bruno Fritel, Arlette Hamon, Henri Le Dem, Pierre Leparoux, François Leroux, Christiane Rouzic

## la solidarité, c'est aussi adhérer !

### BULLETIN D'ADHÉSION 2013

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

e-mail ..... tél .....

Je cotise dans la tranche n° ..... soit ..... €

Chèque à l'ordre de l'AFPS44

Maison des associations 21, allée Baco 44000 Nantes.

tranche	revenus mensuels	cotisation annuelle
1	- 500 €	10 €
2	500 - 1 000 €	25 €
3	1 000 - 1 500 €	40 €
4	1 500 - 2 000 €	55 €
5	2 000 - 2 500 €	70 €
6	2 500 - 3 000 €	85 €
7	3 000 - 3 500 €	100 €
8	+ 3 500 €	120 €